



Un métier à la une

Chaque année, 250 personnes rejoignent les services du Département pour des missions qui touchent votre quotidien.

Publié le 01 février 2022

Le Département recrute sur des profils très variés. Connaissez-vous les nombreux métiers que nous proposons ? En voici quelques uns...

Technicien bâtiment

Il **contribue à la stratégie immobilière de la collectivité** par ses actions en faveur de la valorisation et la conservation du patrimoine bâti. Ainsi, **il est chargé de veiller au bon état d'entretien des bâtiments et au bon fonctionnement des équipements**. Par ses actions, il garantit la sécurité des biens et des personnes.

Pour cela, il diagnostique et contrôle les installations techniques, il organise les interventions de maintenance préventive et curative.

Concrètement, il lui est demandé de réaliser des actions de maintenance préventive, de rédiger les marchés correspondants, d'organiser les prestations, d'analyser les rapports d'intervention et de lancer les actions curatives en s'appuyant sur les agents de maintenance ou entreprises spécialisées. Il exerce aussi bien sur le terrain (visites de site, réunions de chantier...) qu'en bureau (rédaction des pièces administratives, analyse de rapports d'intervention, compte-rendus...).

Les évolutions techniques et technologiques (modélisation des données et informations bâtimentaires, outils numériques, qualité environnementale et performance énergétique...) sont autant de facteurs qui permettront au technicien de développer des actions novatrices. En termes de formation, le métier de technicien bâtiment est accessible avec un Bac +2 dans le domaine technique (construction, bâtiment, travaux publics).

Référent ASE

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est une compétence mise en oeuvre par le Département en faveur des enfants et des familles. Elle assure la prévention des risques éducatifs pour tous les enfants, le soutien à la famille et la protection des enfants qui rencontrent des difficultés d'ordre matériel, éducatif et psychologique.

Au sein de cet ensemble, le référent ASE est un travailleur social, membre d'une équipe pluridisciplinaire, chargé d'assurer l'accompagnement des enfants confiés au Département par une décision de placement judiciaire ou administratif.

A ce titre, il **définit et garantit la mise en oeuvre du projet de vie des enfants et articule les liens entre tous les acteurs** juges, éducateurs des structures qui accueillent l'enfant, assistants familiaux, écoles.... Il est l'interlocuteur privilégié de ces acteurs. **Le référent ASE travaille sur le lien parent/enfant, et intervient toujours dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille**

Ce poste nécessite des déplacements fréquents et comprend une part de travail en bureau (rédaction de rapports, réunions...).

Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou d'assistant de service social est exigé pour ce métier très engageant mais passionnant.

Gestionnaire administratif et comptable

Afin d'assurer la mise en oeuvre des politiques votées par l'Assemblée départementale, le Département recrute fréquemment des gestionnaires administratifs ou comptables. Ce professionnel de niveau Bac ou Bac +2 (domaine assistant de gestion, gestion des services administratifs, comptabilité) **prend en charge toutes les opérations d'ordre administratif ou comptable relatives à son domaine d'activité**.

Ainsi, il instruit des demandes, constitue ou vérifie des dossiers, prépare les décisions, conseille les usagers, effectue des recherches et assure le classement des documents. Il peut être amené à assurer la passation et l'exécution administrative de marchés publics. Sur le plan budgétaire, la contribution à la préparation et au suivi du budget de son service peut lui être confiée, ainsi que les missions concernant l'exécution financière et comptable.

Selon les postes à pourvoir, certaines compétences spécifiques sont attendues, ou peuvent être acquises par la formation interne : utilisation de logiciels spécifiques, notions de comptabilité et finances publiques, procédures marchés publics, législation sociale...

Chargé de tarification des établissements et services sociaux

Le social est une compétence essentielle du Département de la Meuse. Si de nombreux professionnels sont en contact direct avec la population, d'autres contribuent à la prise en charge des plus fragiles par des missions plus administratives mais tout aussi importantes. C'est le cas du Chargé de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Ce professionnel de la gestion et de l'analyse financière **intervient auprès des structures qui interviennent pour les personnes âgées, les personnes handicapées et l'enfance** (Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes, Foyers logements, Maisons d'Accueil Spécialisées, Maisons d'Enfants à Caractère Social...).

Le Chargé de tarification définit les moyens financiers qui seront alloués aux établissements. Il analyse, suit et contrôle leur activité quotidienne mais également leurs projets d'investissements. Il a en charge un certain nombre d'établissements qu'il gère en autonomie.

Ce métier permet de mobiliser des connaissances en analyse financière et juridique mais également des capacités relationnelles, au regard des nombreux échanges avec les structures mais également avec différents partenaires, comme l'Agence Régionale de Santé. Les compétences transverses que nécessite ce métier peuvent permettre au Chargé de Tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux de se positionner sur d'autres secteurs d'interventions, sur des postes d'encadrement intermédiaire ou d'encadrement hiérarchique.

Technicien voirie

Les 3 500 km de routes départementales nécessitent des professionnels dont les missions sont de gérer, entretenir, rénover et développer ce réseau pour assurer aux usagers des conditions d'utilisation et de sécurité optimales.

Le Technicien voirie y contribue activement. **Il réalise ou pilote des études techniques liées aux projets d'infrastructures routières. Il peut également assurer la planification et la coordination de chantier réalisées en régie ou par des entreprises**. Concrètement, il établit les estimations financières des ouvrages, rédige des pièces techniques des consultations, s'assure de la faisabilité technique et administrative des projets tout en veillant à garantir la pérennité du projet, sa bonne utilisation et la sécurité des usagers. Il travaille en étroite collaboration avec de multiples partenaires : entreprises, bureaux d'études, élus, usagers... Il peut aussi assurer des fonctions de management telles que l'encadrement de l'activité régie.

<https://www.meuse.fr/le-departement/vous-represente/ressources-humaines/un-metier-a-la-une?>

LIENS UTILES

➤ [Consulter les postes ouverts à candidature](#)



**DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE**

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55